



# Prestations canadiennes de la relance économique pour les travailleurs

GOUVERNEMENT DU CANADA

Les Prestations canadiennes de la relance économique fournissent une aide financière aux salariés et aux travailleurs indépendants qui sont directement touchés par la pandémie de COVID-19 et qui n'ont pas droit aux prestations d'assurance-emploi.

- 1** La Prestation canadienne de la relance économique fournit 500 \$ par semaine pendant un maximum de 26 semaines aux travailleurs qui ont dû cesser de travailler ou dont le revenu a baissé en raison de la pandémie de COVID-19, mais qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Ces personnes doivent chercher activement un travail et être disponibles pour travailler.
- 2** La Prestation canadienne de maladie pour la relance économique fournit 500 \$ par semaine pendant un maximum de deux semaines pour les travailleurs malades ou qui doivent s'isoler à cause de la COVID-19, ou qui souffrent d'un problème médical qui les rend plus susceptibles de contracter cette maladie.
- 3** La Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants fournit 500 \$ par semaine pendant un maximum de 26 semaines par ménage, pour les Canadiens qui sont incapables de travailler parce qu'ils doivent s'occuper de leur enfant ou d'un membre de leur famille qui ne peut pas fréquenter son école, sa garderie ou un autre établissement en raison de la COVID-19.

Mise à jour : Octobre 2020

## Est-ce que ces prestations auront une influence sur mes prestations d'aide au revenu?

**OUI.** Ces prestations seront comptabilisées comme des revenus non gagnés dans vos évaluations mensuelles.



## Comment puis-je communiquer avec le gouvernement du Canada?

- Pour en savoir plus sur les Prestations canadiennes de la relance économique, visitez le <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/prestation-relance-economique.html>. Pour accéder aux services en ligne, consultez la page <https://eservices.canada.ca/fr/service/>.
- Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, composez le numéro **sans frais suivant : 1-833-966-2099**



Gouvernement des  
Territoires du Nord-Ouest

